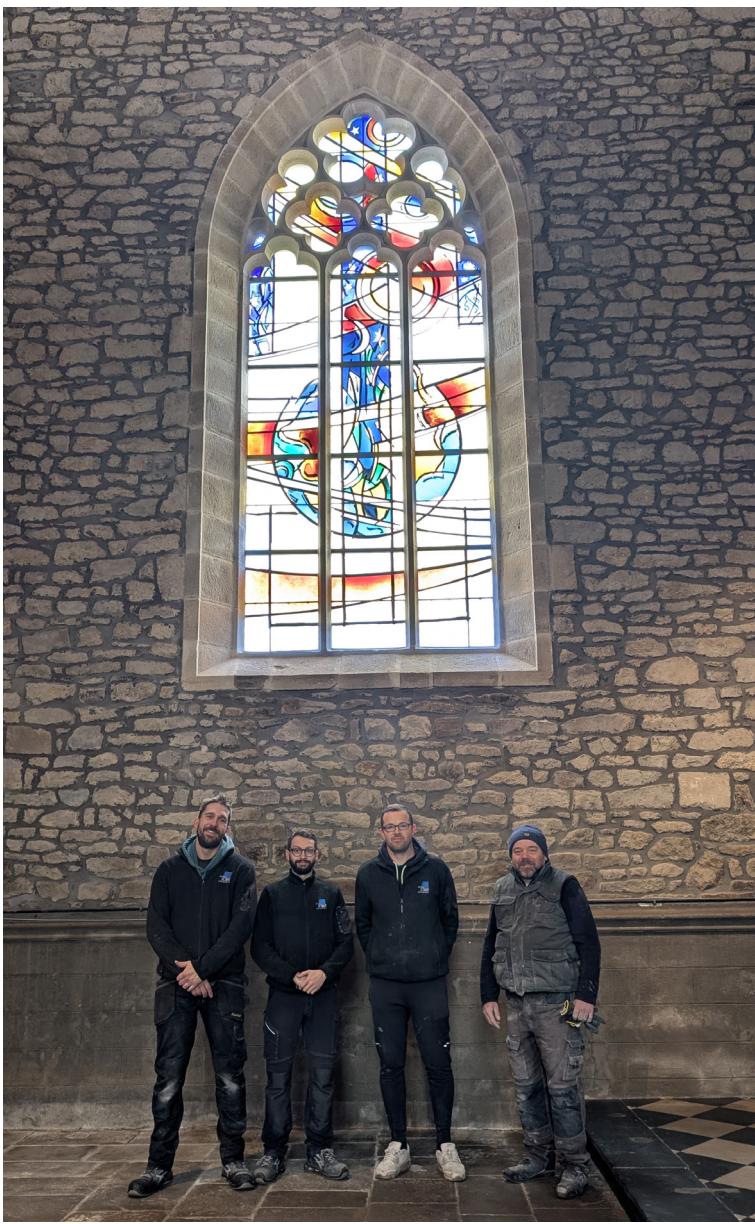
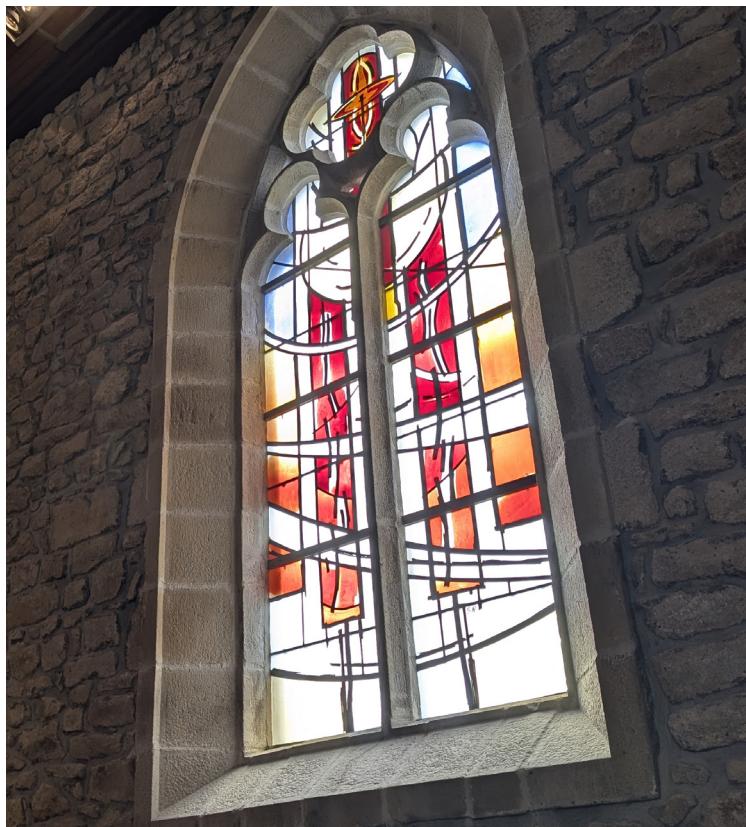


### PATRIMOINE

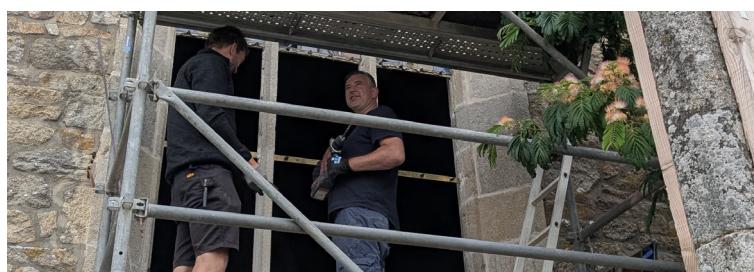
#### LES PETITES MAINS À L'ŒUVRE POUR LES VITRAUX DE L'ÉGLISE



Cette semaine, les Ateliers Loire étaient à nouveau à l'œuvre pour la pose de la nouvelle série de vitraux de l'église. Dès que les portes s'entrouvrent, la curiosité des habitants se manifeste : nombreux sont ceux qui s'approchent discrètement, espérant apercevoir l'avancée du chantier. Même si l'accès reste strictement interdit au public pour des raisons de sécurité, chacun observe avec intérêt les couleurs qui se révèlent déjà à travers la lumière. Basés à Chartres, les Ateliers Loire se sont vus confier le marché de restauration en raison de la qualité reconnue



de leur savoir-faire. Quatre ouvriers spécialisés interviennent sur place, et leur travail est impressionnant ! Ils manipulent chaque pièce de verre avec précision, témoignant d'un métier qui exige maîtrise technique, patience et formation spécifique. Leur travail minutieux redonne peu à peu vie aux ouvertures de l'édifice, offrant un aperçu de ce que sera l'ensemble une fois la pose achevée. L'enthousiasme suscité dans la commune montre à quel point ces vitraux sont attendus. Chacun peut encore participer à la cagnotte en ligne pour la restauration des vitraux sur la page dédiée de la fondation du patrimoine : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-philibert-de-plougoumelen/101165>



## ASSOCIATION

### SORTIE DE L'OUVRAGE

#### LES P'TITS CURIEUX À PLOUGOUMELEN



L'association des « Passeurs de mémoire en Plougoumelen » vous informe que l'ouvrage « Les p'tits curieux à Plougoumelen » est enfin disponible à la vente.

L'association organise deux journées pour remettre votre (vos) exemplaires(s) :

✓ Vendredi 5 décembre à partir de 18h dans la salle du Kafe melen au Puits fleuri.

✓ Samedi 6 décembre de 10h à 12h et de 14 à 18h dans la salle du conseil au Puits fleuri.

Vous pouvez venir même si vous n'avez pas commandé. Il reste encore quelques exemplaires disponibles. Infos par mail : [passeursmemoireplougou@gmail.com](mailto:passeursmemoireplougou@gmail.com) ou [passeursmemoire@orange.fr](mailto:passeursmemoire@orange.fr), ou par téléphone : 07 69 00 34 10 ou 06 37 55 83 05

## ÉVÈNEMENTS

### L'AGENDA

#### DE VOS ANIMATIONS

##### Vendredi 5 décembre | de 18h à 22h

##### SCÈNE OUVERTE

Kafé Melen

Soirée conviviale autour de la musique !

Entrée libre, débutants ou confirmés

##### Dimanche 7 décembre | de 14h à 17h

##### VEILLÉE CONTÉE ET CHANTÉE

Kafé Melen

Présence des crêpes de Camille pour une pause gourmande

Dans le cadre des animations Tanva

##### Samedi 13 et dimanche 14 décembre

##### CHAMPIONNAT RÉGIONAL D'ESCALADE DE BLOC

Complexe sportif

Organisé par la ligue bretonne d'escalade

Venez nombreux encourager les grimpeurs bretons !

Ouvert à tous

##### La poste du Père Noël est ouverte !

La boîte aux lettres du Père Noël est ouverte jusqu'au vendredi 19 décembre ! Elle est située entre l'espace Roh Mané et l'école publique. Glissez-y votre plus belle lettre et n'oubliez pas d'indiquer votre nom, prénom et adresse, afin que le Père Noël puisse vous répondre en personne !



## Plougoumelen commune du golfe

02 97 57 84 74

[mairie@plougoumelen.fr](mailto:mairie@plougoumelen.fr)

Pour recevoir l'Hebdo en lettre d'informations,  
inscrivez-vous sur : [plougoumelen.bzh](http://plougoumelen.bzh)

## AGGLO

### CONTRÔLE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES : COMMENT FAIRE SA DEMANDE



L'agglomération poursuit la mise en place de dispositifs de contrôle d'accès par carte sur ses déchèteries. Une carte est délivrée à l'ensemble des foyers de l'agglomération. Gratuite, cette carte donne accès à l'ensemble des déchèteries du territoire. Pour en faire la demande, remplissez le formulaire en ligne sur :

<https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/mon-quotidien/dechets/decheteries/controle-dacces-en-decheterie/>

Vous n'avez pas accès à internet ? Contactez le service déchet au 02 97 68 33 81 (taper 1).

## ENTRETIEN

### TAILLE DE HAIE : LES DEVOIRS DU PARTICULIER



Les propriétaires de terrains bordant l'espace public ont l'obligation légale d'entretenir leurs haies et plantations. Lorsque celles-ci débordent sur les trottoirs ou empiètent sur la chaussée, elles peuvent gêner la circulation des piétons, réduire la visibilité des usagers et créer des risques d'accident. Il revient donc au propriétaire de procéder régulièrement à la taille de ses haies afin de maintenir le passage libre et sécurisé. En cas de négligence, la commune peut rappeler ces obligations et, si nécessaire, engager des démarches pour que les travaux soient réalisés dans les meilleurs délais.

 Le prochain Conseil Municipal aura lieu le jeudi 11 décembre à 19h00 à la salle du conseil au sein de la mairie annexe.

## MÉDIATHÈQUE

### L'AGENDA DE VOS ANIMATIONS

##### Samedi 6 décembre | 10h30

##### LECTURE LANGUE ÉTRANGÈRE

La médiathèque vous propose une séance de lecture en allemand pour les débutants. Animation gratuite



Abonnez-vous à  notre page Facebook

